



Fiche de données de sécurité Date de révision de la fiche signalétique:  
(FDS) 11/4/2024  
123 Ultra EP Multi-Service  
Grease

## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Identité du produit 123 Ultra EP Multi-Service Grease  
Autres noms 123  
Identificateur de formule unique

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations prévues et utilisations déconseillées Voir la fiche technique

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société Southwestern Petroleum Lubricants LLC  
3401 Quorum Drive, Suite 360  
Fort Worth, Texas 76137

Service clientèle:

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

#### Secours

Téléphone No 734 930-0009

Polluxstraat 11  
5047 RA Tilburg  
The Netherlands

Telefoon:  
GSM:  
E-mail:

+31 (13) 785 49 40  
+31 (6) 150 230 19  
[info@stratson.nl](mailto:info@stratson.nl)

Homepage:

[www.stratson.nl](http://www.stratson.nl)

SWEPCO lubes:

[www.swepcolube.com](http://www.swepcolube.com)

## 2. Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange



Fiche de données de sécurité Date de révision de la fiche signalétique:  
(FDS) 11/4/2024  
123 Ultra EP Multi-Service  
Grease

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Pas de catégories applicables.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878 modifiant les règlements UE 2015/830 et (CE) n° 1907/2006

Pas de catégories applicables.

## 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.

## 3. Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

Si le produit contient des substances présentant un danger selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP / SGH], elles sont répertoriées ci-dessous.

| Ingrédient/Désignations chimiques   | Poids % | Classification CE N° 1272/2008 | Remarques *            |
|---|---------|--------------------------------|------------------------|
| Distillates (petroleum), hydrotreated light naphthenic<br>Numéro CAS: 64742-53-6<br>Numéro CE 265-156-6<br>Numéro d'index: 649-466-00-2<br>REACH #: 01-2119480375-34                      | 15 -25  | Non Classé                     | L <sup>+</sup> CLP 3.1 |
| Distillates (petroleum), hydrotreated heavy naphthenic; Baseoil-unspecified<br>Numéro CAS: 64742-52-5<br>Numéro CE 265-155-0<br>Numéro d'index: 649-465-00-7<br>REACH #: 01-2119467170-45 | 15 -25  | Non Classé                     | L <sup>+</sup> CLP 3.1 |
| Calcium carbonate<br>Numéro CAS: 471-34-1<br>Numéro CE 207-439-9<br>REACH #: 01-2119486795-18-x   | 4 - 7   | Non Classé                     |                        |



Fiche de données de sécurité Date de révision de la fiche signalétique:  
(FDS) 11/4/2024  
123 Ultra EP Multi-Service  
Grease

<sup>^</sup>CLP<sup>31</sup> EC No. 1272/2008 1.1.3.1.

\*PBT/vPvB - Substance PBT ou vPvB

L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

## 4. Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

**Généralités** En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

**Inhalation** Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

**Contact avec les yeux** Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

**Contact avec la peau** Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ou de diluants.

**Ingestion** NE PAS FAIRE VOMIR! En cas d'ingestion, des vomissements peuvent se produire spontanément. En cas de vomissement, maintenir la tête en dessous du niveau des hanches pour empêcher l'aspiration dans les poumons. Rincer la bouche abondamment. Obtenir des soins médicaux.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Résumé** Si le produit pénètre dans les poumons, les signes et symptômes peuvent inclure toux, suffocation, respiration sifflante, difficulté à respirer, congestion thoracique, essoufflement et / ou fièvre. L'apparition de symptômes respiratoires peut être retardée de plusieurs heures après l'exposition. Les signes et les symptômes de l'acné / de la folliculite peuvent inclure la formation de pustules noires et de taches sur la peau des zones exposées. L'ingestion peut provoquer des nausées, des vomissements et / ou de la diarrhée. Traiter de manière symptomatique Voir la section 2 pour plus de détails.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers



nécessaires

Remarques au médecin

Traiter de manière symptomatique

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Recommandations: mousse résistant aux alcools, CO<sup>2</sup>, poudres, eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés: A ne pas utiliser: jet d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux: Les produits de combustion dangereux peuvent inclure: Un mélange complexe de particules solides et liquides et de gaz (fumée) en suspension dans l'air. Monoxyde de carbone. Composés organiques et inorganiques non identifiés.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive équipé d'un masque complet et des vêtements de protection. Les personnes sans protection respiratoire doivent quitter les lieux. Porter un appareil respiratoire autonome pendant le nettoyage suivant immédiatement l'incendie. Ne pas fumer.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.  
Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de



boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Glissant quand renversé. Évitez les accidents, nettoyez immédiatement. Empêcher la propagation en formant une barrière avec du sable, de la terre ou un autre matériau de confinement. Récupérer le liquide directement ou dans un absorbant. Enlever les résidus avec un absorbant tel que l'argile, le sable ou un autre matériau approprié et l'éliminer correctement.

Les autorités locales doivent être averties des mesures à prendre en cas de déversements importants.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence. Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés. Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler les emballages prudemment pour éviter les dommages.

Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau. Évitez d'inhaler les vapeurs et / ou les brumes. Lors de la manipulation du produit dans des fûts, des chaussures de sécurité doivent être portées et un équipement de manipulation approprié doit être utilisé. Éliminer correctement les chiffons contaminés ou les produits de nettoyage afin de prévenir les incendies. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit frais et bien ventilé. Utilisez des conteneurs bien étiquetés et pouvant être fermés.

Ce matériau peut potentiellement être un accumulateur statique. Des procédures appropriées de mise à la terre et de mise à la masse doivent être utilisées lors de toutes les opérations de transfert en vrac.

Utilisez le produit avec prudence face à la chaleur, aux étincelles, aux veilleuses, à l'électricité statique et aux flammes nues.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage: -50 - 50C (-58 - 122F)

Pour les conteneurs ou les doublures de conteneurs, utilisez de l'acier doux ou du



Fiche de données de sécurité Date de révision de la fiche signalétique:  
(FDS) 11/4/2024  
123 Ultra EP Multi-Service  
Grease

polyéthylène haute densité.

N'utilisez pas de PVC.

Matières incompatibles: Aucune information disponible

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible

## 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Exposition

| N° CAS     | Ingrédient  | La source                       | Valeur                 |
|------------|---|---------------------------------|------------------------|
| 471-34-1   | Calcium carbonate   | ACGIH                           | ---                    |
|            |   | Exposition locale au DNEL       | 6.36 mg/m <sup>3</sup> |
|            |   | Exposition systématique au DNEL | ---                    |
|            |   | National                        | ---                    |
| 64742-52-5 | Distillates (petroleum), hydrotreated heavy naphthenic; Baseoil-unspecified | ACGIH                           | ---                    |
|            |   | Exposition locale au DNEL       | 5.58 mg/m <sup>3</sup> |
|            |   | Exposition systématique au DNEL | ---                    |
|            |   | National                        | ---                    |
| 64742-53-6 | Distillates (petroleum), hydrotreated light naphthenic                      | ACGIH                           | ---                    |
|            |   | Exposition locale au DNEL       | 5.58 mg/m <sup>3</sup> |
|            |   | Exposition systématique au DNEL | ---                    |
|            |   | National                        | ---                    |

Contient de l'huile minérale. Les limites d'exposition pour les brouillards d'huile sont 5 mg / m3 OSHA PEL et 5 mg / m3 ACGIH.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Respiratoire** Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des respirateurs appropriés et homologués. Pour une protection maximale lors de la pulvérisation de ce produit il est recommandé d'utiliser un filtre de combinaison multicouche, par exemple le type ABEK1.

Dans les espaces confinés, porter un appareil respiratoire à air frais ou comprimé.

**Yeux** Lunettes de sécurité de protection recommandées

**Peau** Une protection de la peau n'est pas requise dans des conditions normales



Fiche de données de sécurité Date de révision de la fiche signalétique:  
(FDS) 11/4/2024  
123 Ultra EP Multi-Service  
Grease

|                                    |   |
|------------------------------------|---|
| <b>Contrôles d'ingénierie</b>      | d'utilisation. Gants de protection recommandés. Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires. |
| <b>Autres pratiques de travail</b> | Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.  |

Voir la section 2 pour plus de détails.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|  |  |
|--|--|
| <b>État physique</b>   | Lubricating Grease   |
| <b>Couleur</b>   | Thick Blue   |
| <b>Odeur</b>   | None to Mild.  |
| <b>Point de fusion / point de congélation (°C)</b>                               | 300C   |
| <b>Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)</b>                | Non mesuré   |
| <b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>  | Aucune information disponible  |
| <b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b> | <b>Limite inférieure d'explosivité:1.0</b><br><b>Limite supérieure d'explosivité:9.0</b> |
| <b>Point d'éclair</b>  | °F °C, Test method: (Open  |
| <b>Température d'auto-inflammation (°C)</b>                                      | 330C   |
| <b>Température de dégradation (°C)</b>   | Non mesuré   |
| <b>pH</b>  | 8.0  |
| <b>Viscosité (cSt)</b>   | Non mesuré   |
| <b>Solubilité dans l'eau</b>   | Not miscible in water.   |
| <b>Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)</b>                       | Aucune information disponible  |
| <b>Tension de vapeur (Pa)</b>  | Non mesuré   |
| <b>Densité</b>   | 0.92   |



|  |            |
|--|------------|
| Densité de vapeur                          | Non mesuré |
| Vitesse d'évaporation (Ether = 1)<br>% COV | Nil<br>000 |

## 9.2. Autres informations

Extrait de DMSO par la méthode IP346 : Moins de 3 % en poids (composant d'huile minérale uniquement)

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible

### 10.4. Conditions à éviter

Éviter les températures dépassant le point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Les produits de combustion dangereux peuvent inclure: Un mélange complexe de particules solides et liquides et de gaz (fumée) en suspension dans l'air. Monoxyde de carbone. Composés organiques et inorganiques non identifiés.

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de





**Fiche de données de sécurité Date de révision de la fiche signalétique:**  
**(FDS) 11/4/2024**  
**123 Ultra EP Multi-Service**  
**Grease**

l'estimation de toxicité aiguë du produit.

| Ingrédient   | Oral LD50,<br>mg / kg              | Cutané LD50,<br>mg / kg              | Inhalation<br>Vapeurs LC50,<br>mg / L / 4 heures | Inhalation<br>poussières /<br>brouillard CL50,<br>mg / L / 4 heures | Inhalation<br>gaz CL50,<br>ppm |
|--|------------------------------------|--------------------------------------|--|---|--------------------------------|
| Calcium carbonate - (471-34-1)   | >2,000.00, Rat -<br>Catégorie: 5   | >2,000.00, Rat -<br>Catégorie: 5     | Pas de données<br>disponibles                    | Pas de données<br>disponibles                                       | Pas de données<br>disponibles  |
| Distillates (petroleum), hydrotreated<br>heavy naphthenic; Baseoil-unspecified -<br>(64742-52-5) | > 5,000.00, Rat -<br>Catégorie: NA | Pas de données<br>disponibles        | Pas de données<br>disponibles                    | 5.70, Rat -<br>Catégorie: NA  | Pas de données<br>disponibles  |
| Distillates (petroleum), hydrotreated light<br>naphthenic - (64742-53-6)                         | > 5,000.00, Rat -<br>Catégorie: NA | > 5,000.00, Lapin -<br>Catégorie: NA | Pas de données<br>disponibles                    | Pas de données<br>disponibles                                       | Pas de données<br>disponibles  |

| Classification   | Catégorie | Description du danger |
|--|-----------|-----------------------|
| Toxicité Aiguë - Orale   | ---       | Non applicable        |
| Toxicité Aiguë - Cutanée   | ---       | Non applicable        |
| Toxicité Aiguë - Inhalation  | ---       | Non applicable        |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée                                     | ---       | Non applicable        |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire                             | ---       | Non applicable        |
| Sensibilisation respiratoire   | ---       | Non applicable        |
| Sensibilisation cutanée  | ---       | Non applicable        |
| Mutagénicité sur les cellules germinales                                 | ---       | Non applicable        |
| Cancérogénicité  | ---       | Non applicable        |
| Toxicité pour la reproduction  | ---       | Non applicable        |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles –<br>exposition unique  | ---       | Non applicable        |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles –<br>exposition répétée |           |                       |
| Danger par aspiration  | ---       | Non applicable        |

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### 11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.

|  |
|--|
|  |
|--|



## 12. Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Mélange faiblement soluble. Peut causer un encrassement physique des organismes aquatiques. Présumé nocif: LL / EL / IL50 10 à 100 mg / l (pour les organismes aquatiques) LL / EL50, exprimé en quantité nominale de produit nécessaire à la préparation d'extrait d'essai aqueux.

### Écotoxicité aquatique

| Ingrédient   | 96 hr LC50 poisson, mg/l      | 48 hr EC50 crustacés, mg/l | ErC50 algues, mg/l                | 3hr IC50 bactéries mg / l | Biodégradabilité % |
|--|-------------------------------|----------------------------|-----------------------------------|---------------------------|--------------------|
| Calcium carbonate - (471-34-1)   | >100.00, Oncorhynchus mykiss  | >100.00, Daphnia magna     | Pas de données disponibles        | 1,001.00                  | 90.00              |
| Distillates (petroleum), hydrotreated heavy naphthenic; Baseoil-unspecified - (64742-52-5) | 5,000.00, Oncorhynchus mykiss | 1,000.00, Daphnia magna    | 1,000.00, Scenedesmus subspicatus | ---                       | ---                |
| Distillates (petroleum), hydrotreated light naphthenic - (64742-53-6)                      | Pas de données disponibles    | Pas de données disponibles | Pas de données disponibles        | ---                       | ---                |

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Ne devrait pas être facilement biodégradable. Les principaux composants devraient être intrinsèquement biodégradables, mais le produit contient des composants susceptibles de persister dans l'environnement.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Contient des composants susceptibles de se bioaccumuler.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Liquide dans la plupart des conditions environnementales. S'il pénètre dans le sol, il sera adsorbé par les particules du sol et ne sera pas mobile. Flotte sur l'eau.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

### 12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.

### 12.7. Autres effets néfastes



Aucune information disponible

### 13. Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur.

### 14. Informations relatives au transport

|  | ADR/RID   | IMO / IMDG<br>(transport<br>maritime)                             | ICAO/IATA   |
|--|---|---|---|
| <b>14.1. Numéro ONU</b>                                | Non réglementé  | Non réglementé  | Non réglementé  |
| <b>14.2. Nom d'expédition<br/>des Nations unies</b>    | Non réglementé  | Non réglementé  | Non réglementé  |
| <b>14.3. Classe(s) de danger<br/>pour le transport</b> | <b>Classe de danger</b><br><b>DOT:</b> Non applicable<br><b>Sous-classe:</b> Non applicable | <b>IMDG:</b> Non applicable<br><b>Sous-classe:</b> Non applicable | <b>Classe:</b> Non applicable<br><b>Sous-classe:</b> Non applicable |
| <b>14.4. Groupe<br/>d'emballage</b>                    | Non applicable  | Non applicable  | Non applicable  |

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Polluant marin: Non;

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

N'est pas applicable



Fiche de données de sécurité Date de révision de la fiche signalétique:  
(FDS) 11/4/2024  
123 Ultra EP Multi-Service  
Grease

## 15. Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Législation UE

RÈGLEMENT (UE) 2020/878 modifiant les règlements UE 2015/830 et (CE) n ° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques (REACH).

#### Législation nationale

Une surveillance médicale spéciale (Arrêté du 11.07.1977) doit être envisagée pour les produits contenant des solvants organiques et si l'application par pulvérisation est possible. Les tableau des maladies professionnelles no. 84 "Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel".

**Ingrédient SVHC:** n'est pas applicable

#### Annexe XVII - Restrictions à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances, mélanges et articles dangereux :

Distillates (pétroleum), hydrotreated heavy naphthenic; Baseoil-unspecified (Utilisation restreinte. Voir l'article 28. (L))

Distillates (pétroleum), hydrotreated light naphthenic (Utilisation restreinte. Voir l'article 28. (L))

Solvant naphta aromatique lourd (pétrole) (Utilisation restreinte. Voir l'article 40.)

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en oeuvre.

## 16. Autres informations

Date de révision de la fiche signalétique

11/4/2024



**Fiche de données de sécurité Date de révision de la fiche signalétique:**  
**(FDS) 11/4/2024**  
**123 Ultra EP Multi-Service**  
**Grease**

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, express ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est :

N'est pas applicable

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists  
ADR - International Carriage of Dangerous Goods by Road (Accord Dangereux Routier)  
CAS - Chemical Abstract Service  
CLP - Classification Labeling and Packaging  
DOT - Department of Transportation  
EC50 - European Commission  
EC50 - Half maximal effective concentration  
ErC50 - The concentration of test substance which results in a 50 percent reduction in growth rate (ErC50) relative to the control within 72hrs exposure.  
GHS - Globally Harmonized System  
IARC - International Agency for Research on Cancer  
IATA - International Civil Aviation Organization  
IC50 - The amount of a substance suspended in the air required to kills 50% of a test animals during a predetermined observation period.  
ICAO - International Civil Aviation Organization  
IMDG - International Maritime Dangerous Goods  
IMO - International Maritime Organization  
LC50 - Is the Lethal Concentration of a substance at which 50% of test animals die.  
LD50 - Is the Lethal Dose at which 50% of the animals will be expected to die.  
NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health  
NTP - National Toxicology Program  
OSHA - Occupational Safety and Health Administration  
PBT - Persistent, Bioaccumulative and Toxic Chemicals  
PEL - Permissible Exposure Limit  
REACH - Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals



**Fiche de données de sécurité Date de révision de la fiche signalétique:**  
**(FDS) 11/4/2024**  
**123 Ultra EP Multi-Service**  
**Grease**

RID - Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail)

STEL - Short Term Exposure Limit

TWA - Time Weighted Average

vPvB - Very Persistent and very Bio-accumulative

WGK - Water Hazard Class

{16Abbev2}

**Procédure utilisée pour obtenir la classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**  
**[CLP/SGH]**

Pas de catégories applicables.Classification

Justification

Méthode de calcul

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données considérées comme correctes. Cependant, aucune garantie ou garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute responsabilité pour tout effet nocif pouvant être causé par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, réglementations et ordonnances applicables en matière de santé et de sécurité.

**Fin de la FISPQ**